



Carcassonne le 9 avril 2019

POLE AMENAGEMENT DURABLE
Direction du Développement, de l'Environnement
et des Territoires

Service Aménagement

Tél : 04.68.11.31.41. et 04.68.11.63.70.
Fax : 04.68.11.68.91.

Le Président du Conseil départemental

à

Madame le Maire
Hôtel de ville
8, place Mairie
11320 AIROUX

Objet : Révision de la Carte Communale – Réunion PPA le 7 mai 2019

Monsieur le Maire,

REÇU LE 16 AVR. 2019

Je reçois votre invitation à la réunion de présentation du projet de révision de la Carte communale de votre commune prévue le mardi 7 mai 2019 et vous en remercie.

Je suis au regret de vous faire savoir que le service Aménagement ne pourra pas être présent à cette réunion, et vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'en envoyer le compte-rendu.

Toutefois l'information a été communiquée aux services concernés de la Direction (Environnement, Eau) ainsi qu'à la Direction des Routes et des Mobilités : ils devront confirmer ou pas leur participation à la réunion, et/ou nous transmettre leurs éventuelles observations sur les documents que vous nous avez communiqués, observations que nous ne manquerons pas de vous adresser avant la date de la réunion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération.

Pour le Président et par délégation,
Le Chef de Service

François CHATELLARD